

Association Diocésaine de Blois

2, rue Porte Clos-Haut

41000 BLOIS

Tél : 02 54 56 40 64 - Fax : 02 54 56 01 94

econome@catholique-blois.net

CIRCULAIRE VERTE 4/2017

Blois, le 12 décembre 2017

Aux curés et administrateurs
Aux conseils économiques des secteurs
Aux responsables des services diocésains

1. Personnel salarié

. Augmentation de la valeur du point

Le Conseil pour les Affaires Économiques Sociales et Juridiques de la conférence des Evêques de France propose d'augmenter la valeur du point de 1% au 1^{er} janvier 2018. Celui-ci s'élèvera à cette date à 9.72 €. Il est donc préconisé de procéder à une augmentation de cet ordre pour les rémunérations au 1^{er} janvier 2018.

. Accord de branche

La Conférence des Evêques de France vient de signer un accord de branche pour le personnel salarié des diocèses et des paroisses. Il est prévu que cet accord soit étendu. Nous vous donnerons dès que possible des précisions sur sa mise en œuvre.

2. Transmission de la comptabilité 2017 - rappel

Comme, les autres années, la comptabilité de l'exercice 2017 devra être transmise à l'évêché au plus tard le 1^{er} mars 2018. Les modalités demeurent à l'heure actuelle inchangées par rapport à l'an dernier. Des précisions vous seront apportées prochainement. La comptabilité diocésaine reste à mobiliser pour vous assister dans la transmission de vos comptes.

3. Offrandes pour les messes en 2018

Les montants demeurent inchangés en 2018. Offrande pour une messe, 17 € et offrande pour une neuvaine, 170 €. La CEF ne fixe pas le prix des trentains.

4. Assurance - copieur en location

Le diocèse garantit le bris de machine pour les copieurs en location. Pour répondre aux demandes de votre créancier nous pourrions vous fournir une attestation à jour. Pour cela nous vous prions de nous indiquer par courriel, la marque, la référence, le matricule et le prix de l'appareil début 2018.

5. Rencontre des trésoriers et comptables des paroisses

Notre traditionnelle réunion se tiendra à l'occasion du lancement de la nouvelle campagne 2018 du Denier de l'Eglise, **le vendredi 16 mars 2018 à la maison diocésaine de 17h00 à 20h00**, en présence de notre évêque. Retenez cette soirée. Nous vous ferons parvenir un programme complet et un bulletin d'inscription en temps utile.

6. Le Cèdre : guide des achats pour les paroisses

La Centrale d'achat 'le Cèdre' vient *a priori* de vous transmettre le guide 2018 de vos achats édition n°1 pour les paroisses. Nous vous conseillons de recourir en priorité aux fournisseurs référencés et de bien suivre la procédure préconisée pour vos achats et commandes.

Bien à vous, votre dévoué.


Jean-Pierre Lejard